



PROJET

TROPHEE DES 2 TOURS

LA ROCHELLE LA PRÉE vs LA ROCHELLE SUD

2026 : 10ème édition

Compétition sur 2 tours : le **5 mai** au golf de La Prée La Rochelle et le **12 mai** au golf de la Rochelle Sud

Ce Trophée, gagné par la Rochelle Sud en 2015 et 2019, gagné par la Prée en 2016, 2017, 2018, 2022, 2023 et 2024, est détenu par La Prée vainqueur en 2025 qui le remet en jeu en 2026.

Formule de Jeu : Score Max (net double bogey) sur 18 Trous. Les index seront plafonnés à 24.

Participants : les joueurs et joueuses seniors des 2 associations sportives, regroupés en 2 équipes de 36 joueurs (12 Femmes + 24 Messieurs)

Classement : Addition des 3 meilleurs scores individuels « score max » bruts (2 Hommes et 1 Femme) et 5 meilleurs scores individuels nets (3 Hommes et 2 Femmes) de chaque journée pour les 2 matchs. Si un joueur(euse) est primé(e) en brut, il(elle) ne pourra pas être primé(e) en net. Les résultats individuels sont enregistrés auprès de la FFG. **Cette compétition compte pour l'index.**

Nouveauté 2026 : après le 1^{er} tour disputé au golf de La Prée, le second tour sera disputé sur le parcours compact « l'Otus » de La Rochelle Sud (18 Trous Par 3 de 60 à 150m de distance pour un Par total de 54).

Cela permettra de faire disputer ce 2^{ème} par les 2 équipes de 36 joueurs et joueuses dans les mêmes conditions de jeu que le 1^{er} tour.

Inscription :

Pour la Prée : conditions habituelles d'inscription

Pour La Rochelle Sud : inscriptions auprès du responsable Equipes Seniors

La date limite d'inscription : 25 avril pour les 2 clubs afin d'échanger la composition des équipes 3 jours avant chaque tour.

Droit d'inscription : La Prée 35€ (droit de jeu 10€ + repas 25€)
La Rochelle Sud 34€ (droit de jeu 9€ + repas 25€)

Ouverture des clubs house à 8H00.

Le Trophée sera remis au vainqueur à l'issue du 2^{ème} tour.